



**NS GROUPE**  
Votre gestion financière sur-mesure

JANVIER 2025

# Notre newsletter trimestrielle

En ce début d'année 2025, le **CAC 40** reste en baisse de **-2,3 %** sur un an, affichant son cours à **7.282,22** en date du 3 janvier. La trajectoire sur l'année de l'**EUROSTOXX 50**, est en hausse de **+8,9 %**, avec un cours à **4.871,45** en ce début janvier contre **4.954,15** au mois d'octobre.

Les indices **DOW JONES IND** et **S&P 500** maintiennent leurs hausses, affichant respectivement leurs cours à **4.2732,13** et **5.942,47**. Ces deux indices restent stables depuis le début d'année 2024 avec **+14,1 %** concernant le **DOW JONES IND** et **+26.7 %** pour le **S&P500** sur l'année.

Le **NASDAQ** préserve sa hausse malgré une légère baisse au cours du dernier mois, son cours est notifié à **19.621,68** au 3 janvier 2025 contre **17.910,36** le 1er octobre 2024, attestant d'une hausse de **8,2 %** sur le trimestre et de **35,2 %** sur l'année. Le **BRENT** qui accentuait sa baisse lors de notre dernière newsletter se redresse légèrement depuis un mois à **+5,8 %**, affichant son cours à **76,51** en ce début d'année 2025 contre **73,56** début octobre et **86,24** début juillet.

Concernant les matières premières, l'or assure toujours sa hausse de **29,5 %** sur un an et reste stable sur le trimestre à **+0,3 %** (cours à **2.261** le 2 avril, **2.333,40** le 2 juillet et **2667,30** le 1er octobre) avec un cours à **2.654,70** le 3 janvier 2025. Le blé qui avait amorcé une hausse de **+8 %** entre les mois d'avril et octobre 2024 se retrouve à nouveau en baisse, son cours était de **561,50** en juillet, **599,00** en octobre et **529,25** en janvier 2025.

Les taux longs européens entretiennent leur équilibre sur le trimestre, seul le taux **français 10 ans** est stable sur le semestre à **3,29 %** avec un maintien à **+0,08 %**. Les taux **10 ans allemand, italien, espagnol et portugais**, sont respectivement affichés à **2,42 %**, **3,59 %**, **3,11 %** et **2,90 %**. Il en est de même pour le **UK 10 ans**, communiquant son taux à **4,59 %** et **+0,87 %** sur les six derniers mois. De l'autre côté de l'Atlantique le **US 10 ans** suit la même trajectoire à **4,60 %** au début du mois de janvier 2025, et **+0,60 %** au cours du dernier semestre.

MEILLEURS  
VOEUX

L'année 2024 a été impactée par un nombre record d'élections dans le monde, ainsi que par les conflits armés en Ukraine et au Moyen-Orient, ce contexte influencera également la nouvelle année.

Nous connaissons d'ores et déjà certaines dates clés de l'année 2025 :

**20 janvier : Investiture de D. TRUMP à la Maison Blanche.**

Après ses récentes prises de paroles, ainsi que la signature d'une série de décrets caractérisés comme « anti-droits », nous imaginons que son retour ne sera pas sans conséquence dans le monde.

**23 février : Élections législatives en Allemagne,** après la dissolution le 6 novembre 2024 de la coalition tripartite du chancelier O. SCHOLZ.

Notons que d'autres élections auront lieu, en Equateur, Australie, Pologne, Canada, ainsi qu'au Chili.

**15 au 17 juin : Sommet du G7** dans les Rocheuses canadiennes.

**10 au 21 novembre : COP 30 à Belém au Brésil,** considérée comme la porte d'entrée de l'Amazonie.

## PERFORMANCES 2022, 2023 et 2024

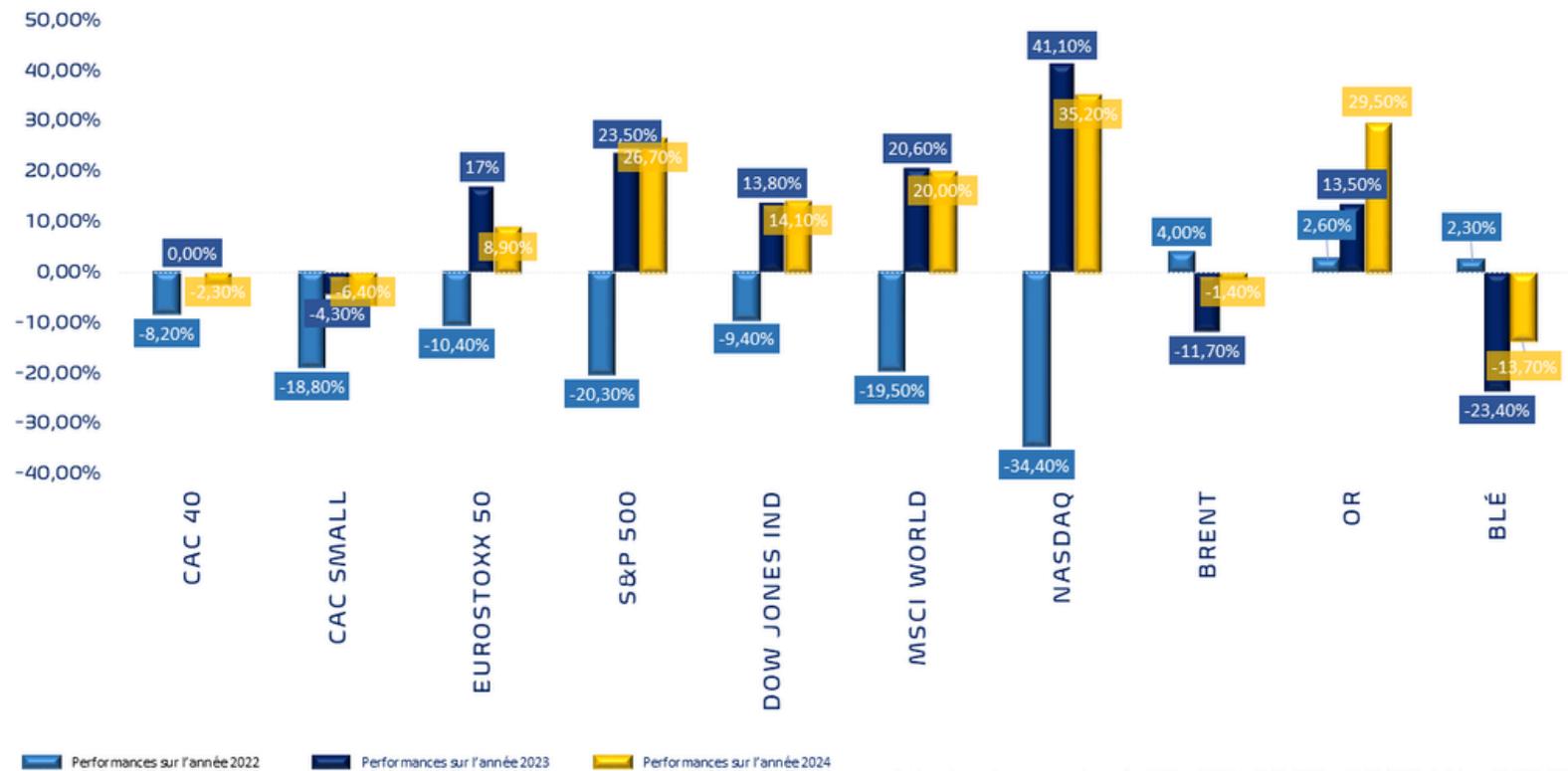


Tableau des performances sur les années 2022 et 2023 (du 03/01/2022 au 03/01/2025) réalisé par NS GROUPE™.

## EUROPE

Plusieurs facteurs structurels expliquent le faible potentiel de croissance du vieux continent. L'Europe est confrontée à un vieillissement rapide de sa population. Une population âgée réduit la taille de la main-d'œuvre active et entraîne une augmentation des dépenses publiques pour les retraites et la santé. Notons cependant que les trajectoires démographiques sont prévisibles très longtemps à l'avance et il est donc tout à fait possible de s'y adapter. Par ailleurs, la croissance du PIB par habitant est un indicateur plus pertinent que celle du PIB global pour mesurer l'évolution de notre richesse. Cependant, l'Europe souffre aussi d'une régulation excessive qui associée à une faible dynamique de l'innovation, notamment dans le secteur de la technologie, peut expliquer une évolution décevante de notre productivité. Enfin, la transition vers des énergies propres est coûteuse et entraîne des ajustements douloureux notamment dans l'industrie. Les facteurs conjoncturels tels que la guerre en Ukraine et la politique monétaire restrictive de la BCE jouent également défavorablement.



## ÉTATS-UNIS

D. TRUMP, élu le 5 novembre 2024, prévoit d'instaurer dès son entrée en fonction, le 20 janvier 2025, des mesures protectionnistes significatives. Il envisage notamment d'imposer des droits de douane universels de 10 % à 20 % sur l'ensemble des importations, avec une taxation spécifique de 60 % sur les produits en provenance de Chine. Ces mesures visent à rééquilibrer la balance commerciale, à réindustrialiser le pays et à renforcer la sécurité nationale. Lors de son précédent mandat (2017-2021), D. TRUMP avait déjà mis en place des tarifs douaniers ciblés, notamment sur l'acier et l'aluminium ainsi que sur certains produits chinois, déclenchant une guerre commerciale avec la Chine. Les nouvelles mesures envisagées pour 2025 sont plus étendues et pourraient entraîner une contraction du commerce international et une baisse du PIB mondial. Toutefois, le premier facteur explicatif de la défaite de Biden lors des dernières élections présidentielles tient au mécontentement des ménages du fait de l'inflation. Aussi est-il probable que le nouveau président américain mais aussi les membres du Congrès et du Sénat prendront en compte les implications inflationnistes des nouvelles mesures tarifaires prévues, en d'autres termes, une application plus circonscrite des droits de douanes tout en recherchant des accords commerciaux avantageux est une orientation probable de la nouvelle administration américaine.



L'un des défis majeurs pour la Chine en 2025 sera la relation conflictuelle qu'elle entretient avec les États-Unis. Pékin est prêt à mener une guerre commerciale américaine, certaines entreprises chinoises s'efforcent de réduire leurs attachements aux technologies et marchés américains, tout en s'étendant dans d'autres secteurs. Aussi, la Chine a démontré une plus grande volonté d'adopter des mesures punitives contre les États-Unis, comme en témoigne sa récente limitation des exportations de terres rares (utilisées dans les batteries et les convertisseurs catalytiques).

De plus, les deux pays sont engagés dans une bataille technologique, Pékin cherchant à augmenter l'emploi et la production dans ce secteur, tandis que les États-Unis tentent de limiter l'accès de la Chine aux technologies clés comme les semi-conducteurs. En parallèle, la Chine vise à établir des normes technologiques mondiales, ce qui pourrait lui donner un avantage stratégique.

La Chine est en conflit commercial avec l'Europe, imposant des droits de douane sur des produits comme le brandy français en réponse aux restrictions de l'UE sur les véhicules électriques chinois. Cette situation, combinée aux discussions sur le rôle de l'OTAN en Asie, pourrait compliquer les relations pour Pékin, surtout si cela rapproche Bruxelles et Washington. Cependant, l'antagonisme de Trump envers l'UE pourrait inciter l'UE à chercher de nouveaux partenaires, ce qui pourrait bénéficier à la Chine.

La Russie fournit des ressources à la Chine, qui soutient économiquement Moscou. Ce soutien a détérioré les relations du pays avec certains états européens. L'invasion de l'Ukraine par la Russie pourrait distraire les États-Unis de la Chine, mais un plan de paix pourrait permettre aux états américains de se recentrer sur Pékin et se rapprocher de Moscou.



## Focus

En 2025, bien que les deux banques centrales aient baissé leurs taux directeurs de 1 % en 2024, les projections de la FED et de la BCE divergent.

### FED

Aux États-Unis, la désinflation s'est essoufflée ces derniers mois, les prévisions d'inflation ont de ce fait, été revues à la hausse. De plus, la FED souhaite analyser les décisions de la nouvelle administration TRUMP (sur le plan commercial, d'imposition, des dépenses, d'immigration, de dérégulation, etc.) et prendre le temps avant de baisser ses taux directeurs.

L'inflation américaine est toujours un peu supérieure à l'objectif des 2 % de la Fed en dépit de la baisse du prix de l'énergie ces derniers mois. Une bonne nouvelle cependant, l'inflation des services ralentit progressivement, même si à +4.49 %, elle demeure trop élevée. La crainte est bien entendu de revivre un scénario similaire à celui des années 70 au cours desquelles l'inflation qui, dans un premier temps, avait baissé de 6,1 % à 2,7 % (de février 1970 à juin 1972), s'était ensuite envolée pour atteindre 14,8 %, début 1980. Le contexte économique était cependant très différent avec notamment une dépendance au pétrole très importante.



### BCE

C. LAGARDE se félicite que les perspectives de désinflation se soient rapprochées de la cible au cours des dernières prévisions. Au sein de la BCE la confiance est perceptible concernant la procédure de désinflation. Ce qui encourage la BCE à poursuivre la baisse de ses taux directeurs de manière régulière, au moins durant le premier trimestre. Cependant, le spectre de hausses des droits de douanes, couplé à l'imprévisibilité de la politique globale en Europe, pourraient altérer les projections économiques. Ce qui contraindrait tout de même la BCE à baisser promptement ses taux directeurs.



2025 pourrait donc caractériser une disparité nette entre la BCE et la FED, expliquant en partie que l'équilibre EUR/USD soit retombée à son plus bas niveau depuis plus de deux ans.

# LOI DE FINANCES 2025

Le PLF 2025 a été adopté en première lecture par le Sénat :

## Mesures principales :

- Hausse du barème de l'IR de 2 % (prise en compte de l'inflation).
- Contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR) : mesure visant à garantir l'application d'un taux dit « plancher » d'imposition de 20 % sur les foyers visés par la CEHR dont la cotisation totale IR + CEHR reste inférieure à ce taux.
- Abattement de 500 000 € sur les gains de cessions de titres reconduit jusqu'à fin 2031 pour les dirigeants partant à la retraite.
- Loi LE MEUR (19 novembre 2024) : Durcissement du régime de la location meublée non professionnelle (anti B&B).
- Impôt sur la fortune : l'Impôt sur la fortune improductive remplacerait l'IFI avec un champ d'application plus large (liquidités, placements financiers, cryptoactifs, etc.)
- Droits d'enregistrement : Hausse des frais de notaire sur les transactions immobilières de 0,5 % maximum.

## Certaines mesures n'ont cependant pas été reprises :

- Hausse de la FLAT TAX : Conservation du taux de 30 %.
- Durcissement de l'EXIT TAX (conservation des délais de dégrèvement de 2 et 5 ans).
- Revenus fonciers : hausse de l'abattement du micro foncier.
- Réforme du régime fiscal des plus-values immobilières.



[CONTACTEZ-NOUS !](#)

[ACCÈS CLIENT](#)

## Avertissement

*Ce document a été réalisé par NS GROUPE™, reflétant ses convictions, et n'est diffusé qu'à titre informatif. Les informations contenues ne constituent en aucun cas une incitation à acheter ou à vendre des titres, ni une quelconque sollicitation ou offre de souscription. Aucune garantie, exprimée ou implicite, ne saurait être attachée au présent document, ni de la part de la société, ni de ses dirigeants, en ce qui concerne l'exactitude, l'intégralité ou la précision des informations qui y sont contenues. De la même façon, la société et ses dirigeants déclinent toute forme d'engagement ou de responsabilité auprès de ceux qui auront pris connaissance de ce document. Les performances passées ne sauraient préjuger des performances futures. Les investisseurs sont susceptibles de subir de lourdes pertes par rapport à leur investissement initial selon l'évolution des marchés et des cours de change.*



**NS GROUPE**  
Votre gestion financière sur-mesure

**NS GROUPE™ - ÉVREUX**  
9 rue Victor Hugo - 27000 ÉVREUX  
Tél. : 02 32 62 03 98

**NS GROUPE™ - LILLE**  
10 rue Faidherbe - 59000 Lille  
Tél. : 03 20 42 01 17

**NS GROUPE™ - PARIS**  
67 rue de la Boétie - 75008 PARIS  
Tél. : 01 42 26 50 14

